

ÉNONCIATION PROVERBIALE EN FRANÇAIS (XVI^{ÈME}-XVII^{ÈME} SIÈCLES)¹

Sonia Gomez-Jordana Ferary
Universidad Complutense de Madrid

1. INTRODUCTION

Notre objectif ici est de dégager l'histoire des proverbes en ce qui concerne le français pré-classique et classique par le biais de leur énonciation. Il s'agira d'étudier les marqueurs introduisant un proverbe, à partir d'un corpus, recueilli de Franlaxi, de 300 occurrences proverbiales comprises entre le XVI^{ème} et le XVII^{ème} siècles. Nous aurons pour cela affaire à plusieurs notions théoriques telles que la polyphonie et, plus précisément, les marqueurs médiatifs et le ON-Locuteur que nous expliquerons par la suite. Nous nous inscrivons dans la mouvance des travaux d'Anscombre (2005, 2006), Tamba (2000) ou Rodríguez Somolinos (2008) qui étudient le proverbe non plus comme une phrase isolée, mais comme une occurrence en discours où il faut s'intéresser aux enchaînements argumentatifs et aux introducteurs de ces formules. Nous partons, d'ailleurs, de l'étude de Rodríguez Somolinos (2008) qui décrit l'introduction des proverbes en ancien français.

Nous rappellerons tout d'abord la situation historique du proverbe en France à l'époque qui nous occupe.

Tous les paratextes signalent qu'il y a un avant et un après pour les proverbes. Le XVI^{ème} siècle, avec la présence des *Adagia* d'Erasme de Rotterdam (1500), marque un tournant dans l'emploi des proverbes. À la suite de cet ouvrage, apparaissent de nombreux recueils de parèmes glosées

¹ Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet de recherche HUM 2007-60060/FILO du *Ministerio de Ciencia e Innovación*, Espagne.

ou traduites dans d'autres langues ainsi que des dictionnaires plurilingues présentant différentes variantes de proverbes. Le XVI^{ème} siècle connut plusieurs facteurs propices au développement des études proverbiales. Outre l'ouvrage d'Erasmus, il faut mentionner le mouvement de l'humanisme où les intérêts se tournent vers l'époque classique. Ce siècle est marqué, entre autres aspects, par les dictionnaires plurilingues et les différentes traductions de la Bible. En France, nous devons signaler l'édition de Villers-Cotterêts (1539) grâce auquel la langue française devient officielle en tant que langue d'État. Enfin, l'invention de l'imprimerie permet au peuple d'accéder aux traductions des textes sacrés ainsi qu'àux différents dictionnaires ou recueils de proverbes.

Des auteurs comme Montaigne ou Rabelais emploient beaucoup de proverbes dans leur œuvre. En France, outre la circulation des recueils proverbiaux comme les *Proverbes communs*, des érudits tels que E. Pasquier consacrent leur travail au sens et à l'origine des parèmes. Nous nous trouvons effectivement dans une période de réflexion sur les proverbes.

Au XVII^{ème} siècle cette tradition subsiste. Nous pouvons signaler, ainsi, le *Thésor de la langue francoyse, tant ancienne que moderne* de Jean Nicot (1606) dont la dernière partie est constituée d'un dictionnaire ou recueil de proverbes, les *Carrozzes francoyses* (1640) du parémiologue français A. Oudin, compilant un nombre important de parèmes ou le dictionnaire franco-anglais de Cotgrave (1611) où sont présentés de nombreux proverbes français que l'auteur traduit en anglais.

Cependant, malgré la présence de nombreux proverbes chez La Fontaine, Molière, Corneille ou Racine, à partir du XVII^{ème} siècle le proverbe commence son déclin. Le Roux de Lincy (1842) considère que l'abus proverbial commence par Rabelais et par d'autres auteurs de son époque eut une influence sur le mépris envers les parèmes. Le XVII^{ème} siècle est marqué par la norme du français et Le Roux de Lincy (1842 : 65) indique que Vaugelas en arrive à détecter les proverbes. N'oublions pas que Vaugelas écrit ses *Remarques sur la langue francoyse* (1647) où la norme du français est constituée par l'usage de la Cour. Le siècle des Lumières n'est pas très propice au proverbe, bien que nous devions signaler les proverbes présents dans les fables et poèmes de Florian².

² Dans son poème *Plaisir d'amour* (1784), Florian réplique à trois reprises la même formule proverbiale :

Plaisir d'amour ne dure qu'un moment ; / Chagrin d'amour dure toute la vie. / J'ai tout quitté pour l'ingrate Sève ; / Elle me quitte, et prend un autre amant. / Plaisir d'amour ne dure qu'un moment ; / Chagrin d'amour dure toute la vie. / « Tant que cette eau coulera doucement / Vers le ruisseau qui borde la prairie, / Je t'aimerai », me répétait Sève ; / L'eau coule encore ; elle a changé pourtant. / Plaisir d'amour ne dure qu'un moment ; / Chagrin d'amour dure toute la vie.

Les proverbes, dans leur apogée au XVI^{ème} siècle, commencent leur déclin au XVII^{ème}. Il est intéressant d'observer leurs occurrences pour vérifier si l'introduction des proverbes reflète le respect envers la parole proverbiale au XVI^{ème} siècle et début du XVII^{ème} puis le mépris envers ceux-ci au XVIII^{ème}. Nous focaliserons ici notre attention sur les occurrences des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, pour aborder dans de prochains travaux la situation au XVIII^{ème} et au XIX^{ème} siècles.

Nous nous engagerons maintenant dans l'étude linguistique. Nous rappellerons quelques notions théoriques, en commençant par les marqueurs médiatifs.

Des auteurs comme Guéntecheva (1996) ou Dendale et Tasmowski (1994) abordent la présence des marqueurs médiatifs, qui indiquent si l'information transmise a été empruntée par le locuteur à autrui ou si elle a été créée par le locuteur lui-même. Ainsi il pourra manifester divers degrés de distance par rapport au contenu de son propre message. Comme le rappelle Guéntecheva (1996 : 16), les marqueurs médiatifs s'articulent autour de trois valeurs : « 1. rapporter des faits dont on a eu connaissance par un tiers, des rumeurs et des oui-dire ; 2. inférer des faits ; 3. exprimer sa surprise devant la constatation d'un fait »³.

Authier-Revuz (1992-1993) aborde un sujet similaire lorsqu'elle parle de modalisation en discours second. Il s'agit de cas comme – *Jean a, selon Marie, fait une longue promenade* – où nous sommes face à une assertion modalisée par renvoi à un autre discours⁴.

Il s'agira ici d'analyser des locutions telles que : *on dit bien vrai, le proverbe dit que, selon le proverbe...* qui peuvent être qualifiées de marqueurs médiatifs, dans la mesure où elles indiquent d'où provient la source du locuteur dans l'énonciation proverbiale. Notre travail se situe en outre dans le cadre de la théorie de la polyphonie permettant d'attribuer la responsabilité de l'énonciation et du contenu de l'énoncé à différents personnages théoriques tels que le locuteur et l'énonciateur.

La théorie de la polyphonie, sur laquelle Ducrot commence à travailler au milieu des années '80, présente la langue comme une cristallisation de points

³ Guéntecheva (1996 : 15) signale en outre l'ouvrage *Evidentiality: The linguistic coding of epistemology* W. Chafe et J. Nichols consacré au phénomène de l'évidentialité. Au sein de cet ouvrage, Anderson (1986) présente un travail où il défend que l'évidentialité est en relation avec la modalité et s'appuie sur la notion de preuve.

⁴ Voir Authier-Revuz 1992 : 39.

de vue mettant en scène plusieurs discours dans un seul énoncé⁵. Ducrot (1984) établit une distinction entre le locuteur⁶ et les énonciateurs, tous deux étant des entités théoriques. Le locuteur est l'instance responsable de l'application d'un énoncé à un contexte linguistique donné. Quant aux énonciateurs, ils représentent les différents points de vue que met en scène le locuteur. Le locuteur peut s'identifier aux énonciateurs, leur donner son accord – sans s'identifier avec eux pour autant – ou se distancier d'eux⁷.

Partant de la théorie de la polyphonie, Anscombe (1990, 2005, à paraître) abordera la notion de ON-Locuteur. Le *ON-Locuteur*, ou plutôt ON-Énonciateur, représente le point de vue de l'opinion publique ou de la communauté linguistique⁸ et apparaît clairement dans des locutions telles que *on dit que, comme on dit...* Anscombe (1990), Berrendonner (1981) ou Mainqueneau-Grésillon (1984) considèrent que l'énonciateur du proverbe, c'est-à-dire le responsable du point de vue ou du principe véhiculé par le proverbe, correspond à un *ON* métalinguistique qui représente l'opinion publique. Anscombe (à paraître) définit le ON-Locuteur comme : a) une voix constitutive du discours mis en place par le locuteur, b) cette voix est collective, c) cette voix est anonyme. Il signale en outre différentes entités renvoyant au ON-Locuteur qu'il divise en deux catégories : des noms prédicatifs de dire faisant référence à une voix collective anonyme tels que « la rumeur, la vox populi, l'idée reçue » et la représentation d'une autorité transcendant les individus, tels que « le proverbe, la loi, la science ». Nous occupant dans ce travail des proverbes, nous aurons donc affaire à une voix émanant d'une autorité (la dénommée sagesse des nations) qui proviendrait, comme l'indique Anscombe (à paraître), d'une communauté de savoir.

⁵ Ducrot (1984 : 169). Comme le reconnaît O. Ducrot (1984 : 172-3), le terrain de la polyphonie avait été préparé par les études de A. Banfield, par exemple Banfield (1979), sur le discours indirect libre, et surtout d'Authier (1978) et Plénel (1979). Ducrot (1984 : 172) critique le travail de Banfield (1979) : bien qu'elle distingue locuteur et producteur empirique d'un énoncé, elle maintient l'unicité du sujet parlant. Les études d'Authier et de Plénel critiquent également cette conception de l'unicité du sujet parlant. Ducrot (1984 : 173) dit devoir beaucoup à ces deux auteurs pour la construction de sa théorie de la polyphonie.

⁶ Ducrot (1984 : 199-201) distingue deux types de locuteurs. D'une part, le locuteur en tant que tel, qu'il appelle L et qui correspond à l'*'echos'*, c'est-à-dire à l'image que donne de soi le locuteur lorsqu'il parle (par son intonation ou par les arguments qu'il décide d'aborder ou de laisser de côté). D'autre part, le locuteur en tant qu'être du monde, A. Il s'agit d'un être du discours et non du monde réel, contrairement au sujet parlant, et il peut être objet de l'énonciation. Par exemple, si L décide de faire une auto-critique, il sera en train de critiquer A. Nous n'utiliserons pas dans notre étude cette distinction.

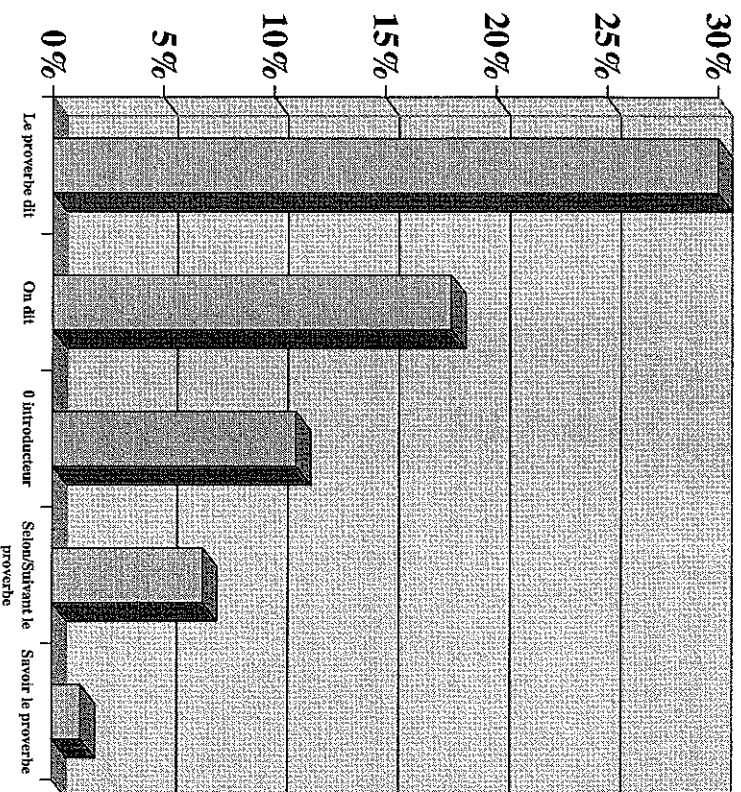
⁷ Ducrot (1984 : 205-208).

⁸ Anscombe (2005a) signale que l'*opinion publique* dont parle Berrendonner (1981) correspond à la *communauté linguistique* abordée par Putnam (1975).

2. CLASSIFICATION DES MARQUEURS MÉDIATIFS EN FRANÇAIS PRÉ-CLASSIQUE ET CLASSIQUE

Aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, 79% des occurrences de notre corpus indiquent que ce qui est énoncé est un proverbe, par le biais de marqueurs tels que *comme dit le proverbe commun, le proverbe dit vrai...* En revanche, en français contemporain sur un corpus d'un peu plus de 400 occurrences, 11% d'entre elles spécifient le terme *proverbe*. À l'intérieur de ce 11%, presque un tiers des cas signalent alors qu'il s'agit d'un proverbe d'un pays, par exemple *comme dit le proverbe cubain...*

Nous proposons un tableau représentant la façon dont les proverbes français sont introduits aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles.



Mis-à-part les marqueurs présents dans ce schéma, il y a un groupe d'autres marqueurs moins importants, tels que *passer en proverbe, se souvenir du proverbe, vérifier le proverbe, d'où est né le proverbe, il couvrait un proverbe...*

2.1. LEVERBE DIRE

Dire est le plus grand introducteur proverbial, aussi bien en ancien français (Rodríguez Somolinos 2008) qu'en français pré-classique et classique. Cependant, il se présente sous des structures très variées : *comme dit le proverbe commun*, *on dit que* ; *le proverbe dit vrai*... Ces structures peuvent être regroupées en deux groupes : les cas où le sujet du verbe *dire* est le substantif *proverbe* et les cas où le sujet correspond au pronom *on*. Ces deux sujets font référence de façon différente à l'origine du discours proverbial. Ils attribuent la responsabilité de l'information dans un cas à la communauté linguistique (ON) dans un autre cas directement au *proverbe*, ce n'est pas moi locuteur qui *dit* mais *le proverbe*. Il est intéressant de souligner la possible commutation entre les formulations en *comme dit le proverbe* et *comme on dit* ou *on dit que*. En effet, le locuteur convoque aussi bien une autorité « proverbiale » qu'une autorité « communautaire » par le biais d'un *on-dit*.

Voici un extrait de la pièce *Les femmes savantes* de Molière qui commence par l'intervention de la servante Martine. Cette dernière se lamente car elle vient d'être renvoyée sans aucun motif et introduit un proverbe par le biais de *on dit bien vrai* :

(5) MARTINE

Me voilà bien chanceuse ! Hélas ! l'an dit bien vrai : Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage. Et service d'autrui n'est pas un héritage.

CHRYSALDE

Qu'est-ce donc ? Qu'avez-vous, Martine ?

MARTINE

Ce que j'ai ?

CHRYSALDE

Où.

MARTINE

J'ai que l'an me donne aujourd'hui mon congé, Monsieur.

Molière (1673: 90), *Les femmes savantes*, Acte II, Scène V, Paris, Magnard.

Martine se plaint parce que la vérité générale dénotée par le proverbe se vérifie dans son cas particulier, ce qu'elle souligne par le biais de «on dit bien vrai» faisant référence au bien fondé des dires de sa communauté linguistique. Le locuteur assume la vérité du proverbe montrant qu'il est d'accord avec le ON-locuteur.

Dans de nombreuses occurrences le sujet du verbe *dire* correspond au mot *proverbe* lui-même. Dans ces cas, la responsabilité du principe attaché au proverbe renvoie également à la communauté linguistique mais faisant référence à un côté plus sapientiel ; ce n'est plus l'ensemble des locuteurs faisant partie de la communauté linguistique mais une entité plus ancestrale (d'où la possibilité de *comme dit l'ancien proverbe*).

(6) Les peines et les plaisirs se suivent nécessairement dans la vie ; mais les peines sont bien plus fréquentes. **comme dit le proverbe** : pour un plaisir, mille douleurs.

BUSSY-RABUTIN Roger de /Les Lettres de messire Roger de Rabutin, comte de Bussy : t. 4 : 1673-1686. Pages 361-362 (Frantext)

La question que nous nous posons est de savoir pourquoi donne-t-on la source d'une énonciation qui est collective. Le proverbe présente en soi le caractère collectif, il s'agit d'une formule provenant d'un ON, de la communauté linguistique. Le fait de marquer, de souligner cette provenance n'est pas nécessaire mais accorde encore plus de force à l'énonciation proverbiale. Le locuteur rappelle ainsi qu'il s'agit bien d'une parole collective que l'interlocuteur aura donc du mal à réfuter et du coup qu'il ne pourra pas réfuter, non plus, l'argumentation particulière du locuteur. Si le proverbe peut être comparé à un bouclier que le locuteur brandit pour se protéger face aux possibles réfutations de son interlocuteur, l'introducteur tel que *comme dit le proverbe*, *comme on dit* accorde encore plus de poids à ce bouclier.

Une autre question est de savoir pourquoi on présente l'énoncé comme la source de sa propre énonciation. Pourquoi le proverbe est-il sur-référentiel⁹ ? En effet, il est rare de trouver des cas similaires et nous ne pensions pas à dire : *comme dit la phrase générale, la terre tourne autour du soleil*. En revanche, le locuteur peut signaler que la source de son énonciation est le proverbe lui-même. En disant, *comme dit le proverbe Une hirondelle ne fait pas le printemps* je signale que la source d'où provient *Une hirondelle ne fait pas le printemps* est le proverbe lui-même. En fait, le mot *proverbe* porte en soi un aspect d'autorité qui rappelle à l'interlocuteur qu'il ne se trouve pas face à un énoncé personnel mais à un énoncé préexistant à son énonciation et étant *ON-Vrai*, c'est-à-dire un énoncé présenté comme étant vrai pour la communauté linguistique. C'est pourquoi nous pouvons accompagner ce mot d'adjectifs comme *ancien, commun, connu*, et non de *nouveau* ou *personnel* :

*Comme dit le proverbe nouveau

*Comme dit le proverbe personnel

⁹ Anscambre (1994) signale déjà ce côté sur-référentiel du proverbe.

2.2. ABSENCE DE MARQUEUR MEDIATIF

46% des occurrences sont introduites par le verbe *dire*. Nous examinerons ici les occurrences (11%)¹⁰ qui ne sont pas introduites par un marqueur. Le proverbe est alors introduit – en ordre décroissant – par aucun connecteur, par *mais*, *car*, puis *comme*. En revanche, en français contemporain nombreuses sont les occurrences proverbiales qui ne présentent aucun marqueur.

Voici une occurrence où le proverbe est introduit dans le discours sans marqueur ni connecteur :

- (7) Il me dit toujours que j'y pense et repense, mais il est besoin qu'il y pense et repense lui même et face en sorte qu'il n'ait à s'en repentir. **En forgeant on devient febyre** – Dieu sort loué qu'il n'a affaire à un homme tel que Séverin ! Mais, à propos de lui, Urbain doit estre encores après son Ruffin (...)
Larvey Pierre de (1579), *Les Esprits*. (Franxt)

Le connecteur *mais* est le plus fréquent dans l'introduction proverbiale aussi bien en français pré-classique et classique qu'en français contemporain :

- (8) - Nous, dist Picrochole, n'aurons que trop mangailles. Sommes nous icy pour manger ou pour batailler ?
- Pour batailler, vrayement, dist Touquequillon ; mais de la pance vient la dance, et où fain regne, force exile.
- Tant jazer ! dist Picrochole. Saisissez ce qu'ilz ont amené, »
RABELAIS François / *Gargantua / 1542* page 290 / CHAPITRE XXXII. (Franxt)

D'après la description d'Anscombre et Ducrot, (voir Anscombre et Ducrot 1977), une structure en *p mais q*, présente un premier argument *p* pourvu d'une orientation argumentative *r*, orientation argumentative qui s'oppose à celle d'un second argument plus fort *q* dont l'orientation est *non-r*. Étant donné que l'on attribue plus de force argumentative à *q* en faveur de *non-r* qu'à *p* en faveur de *r*, l'ensemble *p mais q* tend argumentativement vers *non-r*.

La forte présence du proverbe à la suite de *mais* ne fait que souligner la force argumentative dont est pourvu le proverbe. Le locuteur présente un argument qu'il concède – *nous sommes ici pour batailler* –, puis, à la suite du connecteur il énonce le proverbe qui viendra à l'appui de l'argument *q*. Comme dans de nombreuses occurrences de *mais + proverbe*, ici le proverbe ne constitue pas l'argument *q*, mais permet de le rétablir. En fait l'argument *q* serait quelque chose comme *il est bon de manger* qui tendrait vers la conclusion *mangeons*. Le proverbe *De la pance vient la dance* permet de rétablir l'argument *q* lui

¹⁰ Le pourcentage est certainement supérieur car, comme nous l'avons déjà signalé, les proverbes non introduits son plus difficiles à trouver dans les textes. Malgré tout, nous pensons que la différence serait toujours considérable entre les occurrences introduites par le verbe *dire* et celles qui ne présentent aucun marqueur.

concedant plus de force qu'à *p*. Le proverbe se trouve dans la deuxième partie du mouvement concessif, le locuteur passant outre au premier argument et concluant en faveur de l'argument *q*. Il y a aussi bien en français pré-classique et classique qu'en français contemporain un nombre important d'occurrences de *mais + proverbe* et une presque inexistance de *proverbe + mais*. Ceci se doit au rôle argumentatif du proverbe qui est plus souvent employé par le locuteur pour appuyer une argumentation que pour réfuter une idée collective.

Car apparaît comme le deuxième connecteur le plus courant.

- (9) GOURMANDISE, femme
Et moy le gras beuf et le ris,
Chapons et poulletz bien nourris,
Car de la pance vient la dance.
LA CHESNAYE Nicolas de / *La Contamination de Banquet / 1508*. (Franxt)

Dans une structure *p car q*, *q* présente une justification du premier segment, légitime l'énonciation de *p* (Ducrot et alii 1975). En effet, dans l'exemple (9) l'énonciation proverbiale justifie que l'on serve des chapons et des poulets bien nourris. Les auteurs signalent d'ailleurs qu'ils ont trouvé un grand nombre de cas où *q* est constitué d'un proverbe, une vérité générale ou un principe de la sagesse des nations. *q* apparaît ainsi comme une donnée incontestable tirant sa vérité d'un fonds d'évidences antérieur au dialogue. (Ducrot et alii 1975 : 270). La présence du proverbe à la suite du connecteur *car* ne fait que souligner, à nouveau, la force argumentative dont est pourvu le proverbe. Une formule collective permet facilement de justifier un argument particulier du locuteur dans la mesure où elle est présentée comme étant acceptée par toute une communauté linguistique. Si l'interlocuteur réfutait cette justification, il réfuterait la croyance de sa communauté.

Nous trouvons ensuite un autre connecteur de cause, *comme* :

- (10) Les Fontaines sous-terrains et Eaux cachées : la manière de les mettre en évidence, leur conduite par tinaux couverts. Cherchent. Mais peu de gens le rencontrent. Pour à laquelle incertitude remédier, l'invention du général fouiller est treuvée, par où l'on ne peut estre déçu. **Et comme** à quelque chose malheur est bon, de l'ignorance de la plupart de ceux qui se meslent de ces choses, est procédée la vraie science de mettre les sources en évidence (...)

SERRES Olivier de *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* : t. 2/1603. Pages 263-264 (Franxt)

Le connecteur *comme* a un fonctionnement similaire à *puisque* dans la mesure où ce qu'il introduit est présenté comme étant déjà connu de l'interlocuteur, comme un élément thématique (contrairement à d'autres connecteurs causaux comme *parce que* qui introduisent des éléments rhématiques). Dans notre exemple, l'interlocuteur est forcé d'admettre qu'à

quelque chose malheur est bon, d'une part parce que c'est introduit par *comme*, d'autre part parce qu'il s'agit d'une formule collective.

Les connecteurs introduisant le proverbe soulignent la force argumentative dont il est pourvu. Le proverbe est en effet un élément thématique, présenté comme étant déjà connu de l'interlocuteur, légitimant l'argumentation personnelle du locuteur et permettant, dans une structure concessive, de donner encore plus de force au deuxième argument par rapport à l'argument concédé¹¹.

2.3. SELON / SUIVANT LE PROVERBE

Selon est l'un des marqueurs qu'Aauthier-Revuz (1992) signale comme reflétant une modalisation du discours en discours second. Dans notre cas, la préposition est combinée au terme *proverbe* – *selon le proverbe*. *Selon* marque explicitement à qui est attribuée la responsabilité de l'énoncé qui suit. Il existe également des cas de *suyvant le proverbe*.

(12) Doncques n'estant en cest endroit propre un maistre de l'honneur du disciple, le conducteur des jeunes mulets en biaisant adouccura l'aigreur de leur farouche naturel, **selon le proverbe**, qui engin vaut mieux que force. En quoi cest avis servira, que ne pouvant chevir de ce bestail par caresses, fandra recourir à la famme ; moyennant laquelle, et l'usage modéré et opportun de la verge, completerés et apprivoiserés cest animal quelque rebours qu'il soit.

SERRES Olivier de / *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* : t. 1 / 1. 1/1603. Pages 342-343. (Framtext)

(13) Après leur souper, ceux qui autrot charge des bestes, s'en iront les panser, et souventes-fois lepepe-de-famille en se promenant, descendra aux estables, pour s'en prendre garde : tenant l'oeil que le bestail soit traicté ainsi qu'il appartient, tous-jours d'un ordinaire ; pour le profit qui en revient, **suyvant le proverbe** : que l'oeil du maistre engraisse le cheval.

SERRES Olivier de / *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* : t. 1 / 1603 page 48. (Framtext)

Le locuteur assume l'énonciation de *p*, du proverbe, mais il présente un énonciateur – sa communauté linguistique – comme responsable du principe véhiculé par *p*, et auquel il donne son approbation. La tournure en *selon p* permet au locuteur une mise à distance, attribuant la prise en charge de *p* au proverbe, c'est-à-dire, à une communauté linguistique. Une des caractéristiques de *Selon A*, *p* qui distingue cette préposition de *Pour A*, *p* est, comme le signalent Charolles (1987) et Coltier (2002), de présupposer

¹¹ J.C. Anscombre, dans ses publications sur les proverbes, notamment dans Anscombre (1994 : 101), souligne les points communs qu'ils partagent avec d'autres notions comme le thème ou la présupposition. Aucun des trois ne peut apparaître dans une question totale, à moins qu'elle ne soit rhétorique. Ils ne peuvent pas être objet d'une négation descriptive et ils ne peuvent pas apparaître dans une extraction au moyen de *c'est...que*.

l'existence d'un discours antérieur de *A* au sujet de *p*. En effet, quand nous disons *selon le proverbe*, une *hirondelle ne fait pas le printemps*, le fait d'introduire la formule par *selon le proverbe* nous rappelle qu'il s'est déjà produit au moins une énonciation de *p*¹². Cette trace des énonciations antérieures est une des caractéristiques du proverbe : il s'agit d'une formule qui est présentée comme ayant déjà été prononcée par une communauté linguistique.

Anscombre (à paraître) étudie le cas de *selon X*, de *l'avis de X*, *pour X*, qui impliquent nécessairement que le groupe nominal qui suit puisse être interprété comme une parole ou le support d'une parole (Selon/de l'avis de / pour Max, selon / de l'avis de / pour la presse). La différence, d'après Anscombre (à paraître), entre ces marqueurs étant que « *de l'avis de et pour X* » ne peuvent renvoyer qu'à un GN source du savoir proposé, alors que « *selon X* » peut renvoyer aussi bien à la source qu'au mode d'inférence. Voici les exemples qu'il propose :

Selon Max / selon la presse / selon toute vraisemblance / selon toute évidence / selon la plus élémentaire logique.

De l'avis de Max / la presse/ pour Max + la presse

*De l'avis de vraisemblance / toute évidence / la plus élémentaire logique / *pour toute vraisemblance / toute évidence / la plus élémentaire logique.

Signalons de même qu'il est possible de dire *Selon le proverbe* et non *De l'avis du proverbe* ni *Pour le proverbe*.

La présence de *selon le proverbe*, *p* ne fait que souligner deux caractéristiques de l'énonciation proverbiale : la mise à distance de la part du locuteur renvoyant la responsabilité à une communauté linguistique et la trace des énonciations antérieures de la formule proverbiale.

La base de données Framtext ne présente pour le XX^{ème} siècle que deux occurrences de *selon le proverbe* où, en plus, le proverbe est accompagné d'un adjectif signalant l'origine d'un pays ou culture : *selon le proverbe mahométan / selon le proverbe franc*. Aux XV^{ème} et XVII^{ème} siècles, par contre, les paténies introduites de la sorte sont assez nombreuses. Quant à *suyvant le proverbe*, il est inexistant dans le corpus du XX^{ème} siècle.

¹² Ainsi nous pouvons avoir « Pour R. Barre, la cohabitation est un échec mais il se garde bien de le dire » et non « *Selon R. Barre, la cohabitation est un échec mais il se garde bien de le dire ». (Charolles 1987 : 254)

2.4. LE VERBE SAVOIR

Le verbe *savoir* est après *dire* le plus courant dans l'énonciation proverbiale du français pré-classique et classique mais aussi du français contemporain. Il apparaît toujours conjugué à la deuxième personne du pluriel : *vous savez que + proverbe*¹³. Le locuteur enferme son allocutaire dans une sorte de piège car il le présente, explicitement, comme connaissant et acceptant la formule. L'occurrence suivante provient de Mme de Sévigné. L'exemple est fort intéressant car elle fait allusion à un proverbe sans le citer :

- (14) Je me porte toujours très parfaitement ; je me ménage, je me gouverne ; je ne suis plus comme j'étais. C'est un peu tard que je suis sage, mais vous savez le proverbe. Parlez-moi beaucoup de vous, ma chère enfant ; c'est la vraie marque d'amitié.

Sévigné, Mme de ; *Correspondance* : t. 3 (1689), pp. 765-766. (Frantext)

Ici, Mme de Sévigné fait allusion à un proverbe qui peut être, entre autres, *Mieux vaut tard que jamais*. Le segment *vous savez le proverbe* à la suite du connecteur argumentatif *mais* vient à l'appui d'un énoncé implicite tel que *on devient sage avec l'âge*. L'énoncé qui précède le connecteur, que l'on peut appeler argument *p* – *c'est un peu tard que je suis sage* – tend vers une conclusion *r* qui correspond à un jugement négatif : « ce n'est pas bien de devenir sage sur le tard ». À la suite du connecteur nous aurions un argument *q* implicite qui correspond à l'application du proverbe à la situation en question – *mieux vaut être sage lorsqu'on est âgé*. Cet argument *q* est orienté argumentativement vers la conclusion contraire *non-r*, qui porte un jugement positif sur la conduite du locuteur. Le locuteur en faisant allusion au proverbe par le biais du verbe *savoir* conjugué à la deuxième personne du pluriel – *vous savez le proverbe* – présente l'allocutaire comme connaissant et acceptant le principe proverbial. Nous voyons que l'allusion au proverbe est argumentativement forte car Mme de Sévigné coupe court, concluant son argumentation et passant à un autre sujet : *Parlez-moi beaucoup de vous mon enfant...*

2.5. ADJECTIFS QUALIFIANT LE SUBSTANTIF PROVERBE

Commun est l'adjectif le plus courant accompagnant le terme *proverbe*. Il apparaît dans différentes structures, telles que *on dit un commun proverbe* ; *dire en commun proverbe*... Rappelons que l'un des recueils les plus importants de proverbes du XVI^{ème} siècle est appelé *Les proverbes communs*. Furetière (1690) dans son dictionnaire signale l'existence de la locution *commun proverbe* faisant référence à un ON-Locuteur, *le peuple* : « (...) selon que parle le peuple, une façon commune et ordinaire de parler ». Observons quelques occurrences :

¹³ En revanche, en français contemporain nous ne dirions plus *vous savez le proverbe* mais *vous connaissez le proverbe*...

- (15) Adont François, nonobstant leur menace,
Si vaillamment firent à leur approche
Que impossible est leur en donner reproche.
Mais comme dit le proverbe commun,
En toutes oeuvres dix ouvriers font plus qu'ung.
R671/MAROT Jean / *Le Voyage de Gènes*/1507
Pages 94-95 (Frantext)

- (16) Ce dernier est bien le pure et le plus dangereux, au pris de chanter et de baller, et peut estre que le poëte hasiblement a voulu soudre la question que demandent les philosophes, quelle difference il y a entre avoir beau et estre yvre car de l'un on est plus guay que de costume et, de l'autre, on parle trop ; d'où vient que l'on dit en commun proverbe : ce qui est en la pensée du sobre est en la bouche de l'yvre.

AMYOT Jacques / *Du Trop parler* [trad.]1593, Pages 183-184. (Frantext)

Par le biais du syntagme *commun proverbe*, le locuteur rappelle que ce n'est pas lui qui prend en charge le principe proverbial mais bien sa communauté linguistique, les voix qui ont prononcé la formule avant lui.

Les adjectifs *ancien*, *viel* apparaissent dans de nombreuses occurrences également du français pré-classique et classique. En revanche, au XX^{ème} siècle nous ne trouvons que 15 occurrences de *vieux proverbe* dont 8 signalent qu'il s'agit d'un proverbe d'un pays particulier, comme par exemple :

- (16) « Personne n'est plus catholique que le Diable », a dit, quelque part, Baudelaire... Mais vous préférez peut-être un vieux proverbe polonais : « Là où le Diable ne peut plus rien faire, il envoie une femme... »
SOLLERS Philippe / *Le Secret* / 1993, page 180. (Frantext)

Voici deux occurrences du XVII^{ème} siècle :

- (17) De là advient que quelquefois l'on s'estonne si fort de voir des bergers chens et aymez, que l'on juge toutefois si desagréables. Et de là, ce crous-je, a pris naissance ce viel proverbe : nulles amours laides.
URFÉ Honoré d' / *L'Astrée* : t. 2 : 2ème partie/1610
Page 337 / LIVRE 8. (Frantext)

- (18) Vray qu'en la comparaison de nous deux, je trouve vostre condition meilleure que la mienne, d'autant que du premier coup avez mieux aimé estre le cog en vostre país que par une longue traicte de temps mettre en ceste ville de Paris tous vos pensements sur une table d'attente, de laquelle neantmoins je charme mes plus grands ennus. Me consolant tousjours de cest ancien proverbe que petit à petit on exploite grand chemin.

PASQUET Estienne / *Lettres familières*/1613/ Pages 16-17 / Livre I. (Frantext)

Tamba (à paraître) signale que de nos jours l'allusion aux choses anciennes ou vieilles peut discréditer une parole alors que jusqu'au XVIII^{ème} siècle cette référence était respectée.

L'adjectif *vrai* apparaît dans de nombreuses occurrences soulignant l'adhésion du locuteur au principe générique dénoté par la formule :

(18) Crnelle fortune, traitresse et deceptive ! joyra donc de ma tendre jeunesse celly vilain mary, et ne sera loisible de jamais tenir celly qui est le fil de ma vie, et mon bien souverain ? Jà par tous mes Dieux ainsi n'advendra ! Bien sçauray je ailleurs avoir recours en mes plaisirs ! **Rien n'est si vray, que le proverbe** : i'une chose pense le compaignon, et l'autre le tavernier. Je souffriray quelque temps, mais ung jour viendra que je le payeray de ses merites.

FLORE Jeanne / *Contes amoureux* 1537 / Pages 210-211 / (Frantext)

3. CONCLUSION

Pour conclure, nous dirons que par rapport à l'ancien français, la façon dont est annoncé le proverbe a évolué. Certains syntagmes de l'ancien français étudiés dans Rodriguez Somolinos (2008) ont complètement disparu, comme par exemple *le vilain dit, la lettre dit* ou *j'ai ôté dire*. D'autres disparaissent petit à petit, comme *le sage dit*, que nous trouvons principalement au XVI^{ème} siècle chez Jean-Antoine de Baif. La source proverbiale passe ainsi du sage (relevant de la tradition savante) ou du vilain (renvoyant à la sagesse paysanne) à un ON plus abstrait représentant toute la communauté linguistique¹⁴. En revanche, d'autres locutions se maintiennent. Ainsi la présence de l'adjectif *vrai* demeure en français pré-classique et classique. De même l'ancien français, comme le dit Rodriguez Somolinos (2008), pouvait faire allusion à l'ancienneté du proverbe par le biais de marqueurs tels que *pieç a c'ont dist que*. Le français du XVI^{ème} et du XVII^{ème} siècles se sert des adjectifs *vieux* ou *ancien* pour y faire référence.

Il y a également une forte évolution entre le français pré-classique et classique et le français contemporain. En effet, un adjectif comme *commun* très courant aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles est inexistant de nos jours. De même, le marqueur *suivant le proverbe* a complètement disparu et il en est pratiquement de même pour *selon le proverbe*. L'emploi des connecteurs introduisant un proverbe a également changé. Si *mais* est toujours le connecteur le plus courant aujourd'hui, *car*, qui est de moins en moins usité comme introducteur proverbial en français contemporain, a été remplacé par d'autres connecteurs de cause, nettement polyphoniques, comme *puisque* ou *comme*.

Au XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, le locuteur a tendance à annoncer que ce qu'il va dire est un proverbe. Il se produit alors une rupture énonciative entre le discours, disons personnel du locuteur, et la formule collective qui fait prendre

¹⁴ Rodriguez Somolinos (2008 : 94 et 96) signale que les communautés linguistiques auxquelles renvoient le sage et le vilain ne sont pas les mêmes : *il sages* fait figure d'autorité et légitime le proverbe ; *le vilain* représente la sagesse paysanne et garantit la vérité du proverbe, il dit vrai, il ne peut mentir...

conscience du côté parémique de l'énoncé. La responsabilité du contenu de la formule est explicitement attribuée à la communauté linguistique du locuteur – par le biais de *comme dit le proverbe*; *on dit bien vray*. Grâce au marqueur, le locuteur non seulement attribue l'origine de la formule à un ON-Locuteur, mais il rappelle en outre le trait ON-Vrai de la formule – *le proverbe est vray* – et le trait *répété* du proverbe – *le proverbe commun*. En français contemporain, ces traits qui sont intrinsèques au proverbe – ON-Locuteur, ON-Vrai – ne s'explicitent plus autant. On perd peut-être la rupture énonciative entre le discours provenant du locuteur et celui du ON-Locuteur, l'ensemble étant plus homogène qu'auparavant. De même, le côté répété ou ancien du proverbe n'est pas rappelé de nos jours, alors qu'au XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles il est très présent par le biais d'adjectifs tels que *commun* ou *vieux*.

Il semble ainsi que le recours explicite à un proverbe n'ait pas la cote en français contemporain, contrairement à ce que nous voyons pour le français des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. Si recourir à la sagesse des nations était une marque d'autorité jusqu'au XVI^{ème} siècle, aujourd'hui, bien que nous employions toujours des proverbes en discours, nous tendons à les mettre moins en relief par le biais d'introducteurs. Comme le suggère déjà Tamba (à paraître), la référence à l'antiquité ou à la sagesse populaire a été respectée jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle alors que de nos jours l'autorité se trouverait plutôt du côté du progrès que de la sagesse des anciens. C'est pourquoi nous défendons que les proverbes ne sont pas tombés en désuétude, loin de là, mais ils sont moins mis en exergue et leur énonciation est devenue en quelque sorte plus naturelle, intégrée à l'ensemble du discours.

Nous pouvons dire par conséquent que non seulement la forme proverbiale en soi évolue – ce que nous avons étudié dans notre thèse de doctorat par exemple¹⁵ – mais l'introduction proverbiale connaît diverses transformations entre l'ancien français, le français pré-classique et classique et le français contemporain. Il faudrait pour que l'étude soit vraiment complète que les marqueurs du moyen français ainsi que ceux du français contemporain soient abordés en profondeur et obtenir ainsi un tableau fiable de l'évolution des marqueurs introduisant des parèmes¹⁶.

¹⁵ J.C. Anscombre démontre également que les proverbes ne sont pas aussi figés qu'on le pense et parle de semi-figement. Il a traité la question des variantes proverbiales ainsi que celle du non-figement dans Anscombre (1994, 1997, 2000b et 2005).

¹⁶ Nous tenons à remercier I. Tamba de ses suggestions, qui nous ont aidée à améliorer notre travail.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson, L. (1986), « Evidentials, Paths of Change, and Mental Maps. Typologically regular Asymmetries », in *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology*, eds. Chafe, W. et J. Nichols, pp.273-312.
- Anscombre J.C., (2000), *La parole proverbiale*, n°139 de *Langages*.
- Anscombre J.C., (2005), « Le ON-locuteur : une entité aux multiples visages », in J. Bres, P.P. Haillet, S. Mellet, H. Nøtke et L. Rosier (eds), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, pp.75-94.
- Anscombre, J.C. (2005) Les proverbes: un figement au deuxième type? *LInx* 53, 17-33.
- Anscombre J.C., (2006a), « Stéréotypes, gnomie et polyphonie : la voix de son maître », *Recherches linguistiques* 28, Université de Metz.
- Anscombre J.C., (2006b), « Polyphonie et classification des énoncés sentencieux. Les marqueurs médiatisés génériques », *Le français moderne* 74, pp.87-99.
- Anscombre J.C., (à paraître), « Autour d'une définition linguistique des notions de voix collective et de ON-locuteur ».
- Authier-Revuz J., (1992), « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'information grammaticale* 55, pp.38-42.
- Authier-Revuz J., (1993), « Repères dans le champ du discours rapporté (suite) », *L'information grammaticale* 56, pp.10-15.
- Bertrandner A., (1981), *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Les éditions de Minuit.
- Borillo, A. (2004), "Les adverbes d'opinion forte" selon moi, à mes yeux, à mon avis, ... point de vue subjectif et effet d'atténuation, *Langue française* 142, pp.31-40
- Chafe, W. et Nichols, J. (1986), *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology. Advances in Discourse Processes*, vol. XX, Norwood, New Jersey, Ablex Publishing Corporation.
- Charolles M., (1987), « Spécificité et portée des prises en charge en « selon A » », *Revue européenne des sciences sociales*, tome XXV, n°77, pp.243-269.
- Coltier, D. (2002) « Selon et les verbes de dire : quelques éléments de comparaison », *LInx* 46.
- Dendale, P. et Coltier, D. (2004), "La modalisation du discours de soi: éléments de description sémantique des expressions pour moi, selon moi et à mon avis", *Langue française* 142, pp.41-57
- Dendale, P. Et Tasmowski (éds), (1994), *Les sources du savoir et leurs marques linguistiques*, *Langue française* 102.
- Ducrot O. et alii, (1975a), « Car, parce que, puisque », *Revue romane* 10, pp. 248-280.

- Gómez-Jordana, S. (2006), *Le Proverbe vers une définition linguistique. Étude sémantique des proverbes français et espagnols contemporains*, thèse de doctorat nouveau régime (École des Hautes Études en Sciences Sociales / Université Complutense de Madrid).
- Gross G., (1996), *Les expressions figées en français*, Paris, Ophrys, (coll. « L'Essentiel Français »).
- Guénetteva Z., (1996), *L'énonciation médiatisée*, Louvain, Paris, Peeters.
- Kleiber G., (1994), « Sur la définition du proverbe », in *Nominales*, pp.207-224.
- Maigneueau D., Grésillon A., (1984), « Polyphonie, proverbe et détournement ou un proverbe peut en cacher un autre », *Langages* 73, pp. 111-125.
- Navarro Domínguez F., (2000), *Analyse du discours et des proverbes chez Balzac*, Paris, L'Harmattan.
- Rodríguez Somolinos A. (2008), « *Voir dist li vilains*: L'introduction des proverbes en ancien français », *Revue romane* 43 : 1 : 87-107.
- Schapira C., (1999), *Les stéréotypes en français: proverbes et autres formules*, Paris, Ophrys, (coll. « L'essentiel Français »).
- Tamba I., (2000a), « Formules et dire proverbial », *Langages* 139, pp.110-118.
- Tamba I., (2000b), « Le sens métaphorique argumentatif des proverbes », *Cahiers de praxématique* 35, pp.39-57.
- Tamba I. (à paraître), "Vérité générique et vérité proverbiale : on dit face à on dit proverbialment, le proverbe dit", dans *Voix et marqueurs du discours: des connecteurs à l'argument d'autorité*, Bruxelles, Duculot-DeBoeck.
- Bibliographie de dictionnaires de langue et de dictionnaires de proverbes
Dictionnaires des XV^e et XVII^e siècles, Paris, Champion électronique (1998).
- Furetière A., (1690), *Dictionnaire Universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes...* La Haye et Rotterdam, Chez A. et R. Leers.
- L'Atelier historique de la langue française. L'histoire des mots du haut Moyen âge au XIX^e siècle* (1999), Marsame, éd. Redon.
- Les proverbes communs* de D. Mellier (XV^e siècle), (Bibliothèque du Vaucan, cote Reg. Lat. 1389).
- Morawski J., (1925), *Proverbes français antérieurs au XV^eme siècle*, Paris, Champion.
- Site web
 www.frantext.fr, développé par le CNRS-ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française) et l'Université de Nancy2.